

# Préparer demain : L'Arcep a ouvert un cycle de réflexion sur les réseaux du futur

**En septembre 2018, l'Arcep a ouvert un cycle de réflexion pour anticiper l'évolution des réseaux, avec un horizon de 5 à 10 ans. Quelle(s) forme(s) prendront-ils ? Quelles incidences ces évolutions auront-elles sur le métier de régulateur de l'Autorité ? L'objectif pour l'Arcep est ainsi de se préparer aux défis à venir de la régulation des réseaux d'échanges et d'orienter son action en conséquence.**

Pour mener ces travaux, l'Arcep s'est entourée d'un Comité scientifique composé de 10 personnalités du monde académique, entrepreneurial et industriel couvrant divers domaines d'expertise. 8 notes ont été publiées tout au long de l'année, explorant des thématiques variées : la voiture connectée, la virtualisation des réseaux, la gestion dynamique du spectre, l'empreinte carbone du numérique, les territoires intelligents, l'agriculture connectée, l'intelligence artificielle dans les réseaux.

## L'ANALYSE DE L'ARCEP

### LES TERRITOIRES INTELLIGENTS

L'Arcep a publié en juillet 2019 une note consacrée aux territoires « intelligents »<sup>1</sup>. En effet, la forte densité d'objets à y connecter et les usages associés soulèvent une multiplicité d'enjeux pour les territoires.

Débit intense, latence réduite et fiabilité sont des exigences requises pour le développement de services de mobilité autonome. Couverture à l'extérieur comme à l'intérieur des bâtiments sont un défi à relever dans le cadre d'applications telles que la collecte intelligente des ordures ménagères, largement mise en place dans les pays nordiques par exemple, ou encore des détecteurs de fumée connectés. Au delà, sécurité et résilience des réseaux, disponibilité des infrastructures publiques pour l'accueil des capteurs de connectivité, acceptabilité sociale de ces solutions technologiques, quels sont les besoins en connectivité des territoires et quelles sont les problématiques techniques et sociétales qui se posent aux collectivités ?

Quel modèle de gouvernance mettre en place pour assurer le déploiement des territoires intelligents ? Quelle place devraient occuper les collectivités dans l'instauration de sociétés connectées ? Quelle collaboration envisager avec les acteurs privés souvent détenteurs de compétences techniques indispensables ? Comment assurer la mutualisation et la capitalisation de ces connaissances progressivement acquises par les collectivités les plus en pointe dans ces aménagements et où trouver les sources de financement adaptées ?

La note propose un tour d'horizon de ces sujets et rassemble des problématiques dont s'emparent actuellement les collectivités dans l'objectif de mettre en place une stratégie globale et efficiente permettant de développer des modèles économiques appropriés à l'émergence de territoires intelligents performants.

### L'EMPREINTE CARBONE DU NUMÉRIQUE

La note confirme la dynamique lancée par les collectivités et les opérateurs pour le déploiement massif de réseaux en fibre optique en rappelant notamment l'efficacité énergétique des réseaux fibre par rapport à la paire de cuivre (et plus largement des réseaux fixes sur les

réseaux mobiles). Cette note est également l'occasion de proposer des initiatives vertueuses pour lesquelles les territoires pourraient être des relais privilégiés, notamment pour la sensibilisation et l'information du public sur les impacts associés au numérique.

### L'AGRICULTURE CONNECTÉE

La note « Agriculture connectée » met en lumière l'importance des solutions de connectivité pour la compétitivité des territoires agricoles. Des technologies de télécommunication adaptées peuvent en effet améliorer la performance de l'agriculture de précision via des dispositifs d'aide à la décision de pointe et permettent également d'optimiser la production agricole à travers des solutions d'automatisation efficaces. La couverture des parcelles agricoles et le renouvellement des modèles d'affaires des exploitations sont donc des leviers d'innovation

et de performance conséquents pour les territoires. Cependant, s'il est important d'accompagner l'agriculture vers sa numérisation, la note publiée invite à la vigilance concernant la collecte des données et les risques associés de dépendance des exploitants agricoles en cas de concentration des données stratégiques dans les mains d'un petit nombre d'acteurs. Ce sujet du partage et de l'accès de ces données, dont certaines peuvent avoir un caractère d'intérêt général, doit pouvoir être géré en coordination avec les autorités compétentes.

L'intégralité des travaux sont disponibles sur le site internet de l'Autorité. Celle-ci invite tous les acteurs qui le souhaitent à contribuer à cette réflexion, en faisant part de leurs commentaires sur ces documents à l'adresse « [reseaux-du-futur@arcep.fr](mailto:reseaux-du-futur@arcep.fr) », afin

de permettre à l'Arcep d'enrichir son analyse. Ces travaux prospectifs seront restitués lors d'un événement global fin 2020 qui s'articulera autour de problématiques liant réseaux et enjeux de société (liberté, environnement, etc.).



1. <https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-thematiques-transverses/larcep-et-les-reseaux-du-futur/les-notes-dexpertise-sur-les-reseaux-du-futur.html>